

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement numéro 380-2021 modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 335-2014 afin de créer la nouvelle zone 13A à même une partie de la zone 11A et permettre l'aménagement d'un garage municipal et un dépôt d'abrasifs municipal.

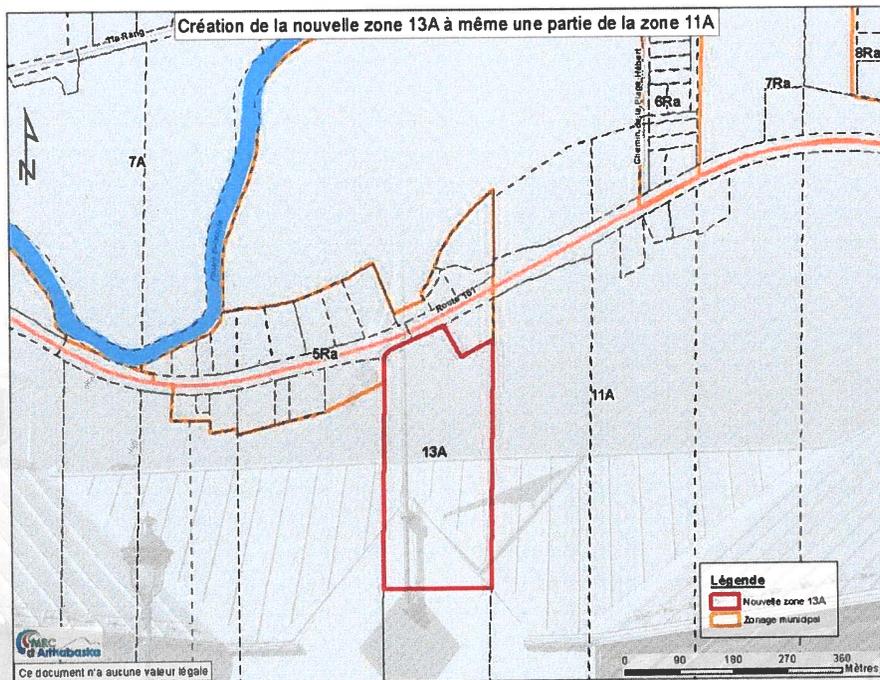
Lors d'une séance tenue le 12 avril 2021, le Conseil municipal a déposé le projet de règlement numéro 380-2021 modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 335-2014.

Ce projet de règlement vise à créer la nouvelle zone 13A à même une partie de la zone 11A afin de permettre l'aménagement d'un garage municipal et un dépôt d'abrasifs municipal.

À terme, les usages autorisés dans la nouvelle zone 13A seront les suivants :

- Sb Institutionnel (spécifiquement un garage municipal et un dépôt d'abrasifs municipal);
- A Agriculture;
- Ab Sylviculture;
- Ac Activités connexes.

La modification proposée aux limites de la zone 11A par la création de la nouvelle zone 13A est la suivante :



La partie de la zone 11A visée par la modification est située en bordure de la route 161 entre les adresses civiles 1355 et 1259 route 161.

Une période de consultation écrite aura lieu du 15 avril au 06 mai 2021. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil par écrit, en transmettant soit par courriel, à « stvalere@mstvalere.qc.ca », ou soit par la poste au 2, rue du Parc, Saint-Valère, Québec, G0P 1M0, ses commentaires relativement au projet de règlement. Les commentaires devront être reçus au plus tard le 6 mai à 16 h et ils seront transmis aux membres du Conseil lors de la séance extraordinaire du 10 mai 2021 à 20 h.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement et l'illustration de la zone 11A et de la nouvelle zone 13A peut le faire sur le site internet de la municipalité au : « www.mstvalere.qc.ca ». Il est aussi possible de demander une copie par écrit, ou par courriel, par la poste, ou par téléphone au 819 353-3450, pendant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE, CE 15^E JOUR DU MOIS D'AVRIL 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère et résidant à Saint-Valère, certifie, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, soit l'église située au 1638, rue principale ainsi que le bureau municipal, au 2, rue du parc, entre 14 h et 17 h de l'après-midi, le 15^e jour du mois d'avril 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15^e jour du mois d'avril deux mil vingt et un.

Signé